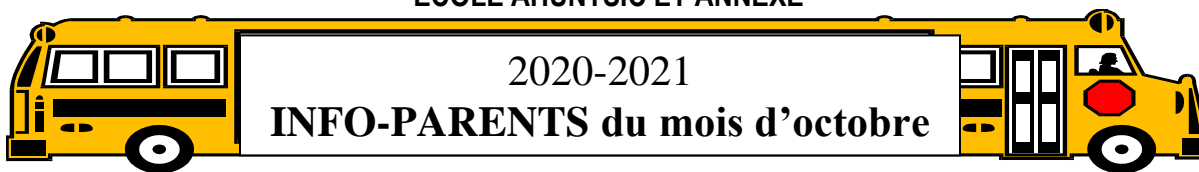


## ÉCOLE AHUNTSIC ET ANNEXE



### AUX PARENTS DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE ET DU PRIMAIRE

#### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La première rencontre du CÉ était le mardi 29 septembre. Voici la liste des membres-parents du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021 :

Marianne Utiger

Sami Tannoury

El Mustapha Jaouhar, vice-président

Thu-Nhon Luu, président

Delphine Coppé

Marie-France D'Haïti

#### PROGRAMME AIDA (Anglais Intensif Défi Académique)

Pour tous les parents d'élèves de 4<sup>e</sup> année qui voudraient, en savoir plus sur le programme AIDA (Anglais Intensif et Défi Académique) qui se tient à notre école au 3<sup>e</sup> cycle, voici les informations importantes :

- En raison de la pandémie, toutes les informations se retrouvent sur le site internet
- **La date limite pour les inscriptions est le 27 novembre 2020, vous devez déposer vos documents dans la boîte postale du pavillon de l'annexe ou les envoyer par la poste.**
- L'enveloppe doit contenir :
  - Le coupon d'inscription disponible sur le site internet
  - Les bulletins scolaires final de 3<sup>e</sup> et celui de la 1<sup>re</sup> étape de 4<sup>e</sup> année
- Encore cette année, la sélection des élèves se fera avec l'aide des bulletins et une grille d'observation complétée par l'enseignant(e) de 4<sup>e</sup> année.
- Les réponses seront envoyées par la poste dans la semaine du 11 janvier 2021.

#### PETIT RAPPEL POUR NOS ÉLÈVES RETARDATAIRES :



**Les classes débutent à 8 h 01 le matin et à 12 h 59 en après-midi au pavillon principal. Pour ce qui est de l'annexe, les heures d'entrée sont à 7 h 56 en matinée et à 12 h 54 en après-midi.** Votre enfant peut être présent 8 minutes plus tôt sur la cour le matin, et 5 minutes le midi, car il y a alors une surveillance. Lors des jours de pluie, il y aura entrée progressive dès 7 h 54 ou 12 h 54 au bâtiment principal par l'entrée du service de garde ou à 7 h 49 et 12 h 49 à l'annexe par la cour pour que les enfants ne se fassent pas mouiller. **Des sanctions seront prises pour les enfants qui accumuleront plus de 5 retards non motivés : il est important d'être à l'heure en classe pour ne pas déranger les autres élèves et pour mieux réussir son année scolaire !**

#### INTIMIDATION

Il est important de signaler tous gestes d'intimidation vus ou entendus en communiquant avec l'enseignant(e) de votre enfant ou avec un des deux membres de la direction. Nous vous invitons aussi à remplir les formulaires de signalement lesquels sont accessibles en ligne au <http://ahuntsic.csdm.ca/ecole/intimidation/> et de les acheminer le plus rapidement possible à l'école.

#### **Pour s'informer sur l'intimidation,**

La CSDM a produit 4 capsules d'information

<http://serviceseducatifs.csdm.qc.ca/files/Capsules.doc> :

- 1- L'Importance d'agir
- 2- Les actions pour régler le conflit et l'intimidation
- 3- Les ressources pour prévenir et combattre la violence et l'intimidation
- 4- Manger en famille

Le service de police a aussi produit des capsules vidéos accessibles en ligne :

<https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Intimidation>)

#### **Non à l'intimidation**



## **PROGRAMME DE HOCKEY H.E.R.O. (MARDI)**

Le programme sera finalement maintenu jusqu'à nouvel ordre. Vous recevrez toutes les informations par courriel.

## **FONDATION**

### **Dons**

Afin de réaliser sa mission, la Fondation lance une campagne de dons. Votre participation à cette campagne est une belle façon de contribuer à l'achat d'équipements, au financement de certaines activités pédagogiques ou au soutien des élèves défavorisés. Notre objectif est de 1500\$. Nous vous remercions pour votre implication financière!

Rendez-vous sur la page Facebook **Fondation et OPP de l'école Ahuntsic**, un lien s'y trouve afin d'effectuer votre don via PayPal.

### **Rencontre mensuelle de la Fondation**

Le **7 octobre 19h30** se tiendra la prochaine rencontre par vidéoconférence. Vous voulez joindre l'équipe de la Fondation; communiquez-nous vos coordonnées: [fondation.ahuntsic@gmail.com](mailto:fondation.ahuntsic@gmail.com)

## **COVID 19**

Rappelons que si votre enfant présente un symptôme compatible avec la COVID-19 (fièvre, perte du goût ou de l'odorat, toux nouvelle ou aggravée, essoufflement, difficulté à respirer, maux de ventre, vomissements, diarrhée, mal de gorge, nez qui coule ou congestion, grande fatigue, perte d'appétit importante, douleurs musculaires généralisées), vous devez suivre ces étapes :

- Garder son enfant à la maison.
- Appeler la secrétaire de l'école pour l'en aviser et lui dire le motif de l'absence.
- Observer les symptômes de l'enfant pendant 24 heures.
- Après 24 heures, utiliser l'outil d'évaluation des symptômes en ligne <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/> ou **contacter la DSP au 1 877 644-4545** et suivre les consignes qui seront données.

**Un enfant en attente d'un résultat doit demeurer à la maison jusqu'à la réponse du test de dépistage.** Un formulaire doit être rempli par les parents au moment du retour de l'enfant dans son milieu éducatif à la suite d'une absence pour une contamination confirmée ou des symptômes liés à la COVID-19. La secrétaire vous fera parvenir ce formulaire par courriel au moment de l'absence de votre enfant.

Si votre enfant est à la maison et que vous désirez du travail pour quelques jours, nous vous demandons de contacter son enseignant(e) par courriel ou le secrétariat de l'école.

**Merci d'être vigilant et de bien respecter la procédure, il en va de la sécurité de toute notre école.**

## **NOIX ET ARACHIDES DANS LES ÉCOLES DUCENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE MONTRÉAL**

Au CSSDM : la politique alimentaire recommande d'éviter d'envoyer de la nourriture contenant des noix et des arachides, car certains de nos élèves ont des allergies très sévères. S.v.p., assurez-vous qu'on n'en retrouve pas dans les lunchs ou collations de vos enfants.

## **TRAITEUR SCOLAIRE**

Vous pouvez contacter notre traiteur scolaire « MERENDA » à l'adresse courriel : [info@traiteurmerenda.com](mailto:info@traiteurmerenda.com) ou au 514 490-1235 si vous désirez commander des repas pour votre enfant ou simplement si vous avez des questions.

## **RÉUNION DU CÉ**

Dans le contexte actuel de pandémie, les réunions du CÉ se dérouleront virtuellement. Si vous désirez participer à une séance, vous pouvez aviser la direction qui vous enverra une invitation pour rejoindre la rencontre.

## **DES NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE**

- Il est important de payer votre facture du service de garde dès sa réception, c'est-à-dire avant le 20 de chaque mois.
- Vous pouvez toujours payer votre compte par internet. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à Julie Martel, la responsable du service de garde.
- Les inscriptions aux journées pédagogiques : Le document des JP, qui est déposé sur le site web de l'école et qui a été envoyé le 8 septembre, contenait toutes les journées pédagogiques de l'année. Les parents ne l'ayant pas complété peuvent le compléter en ligne ou se présenter au SDG pendant les heures de bureau pour le remplir. Voici le lien pour accéder à toutes informations relatives au SDG. <https://ahuntsic.csdm.ca/services/service-de-garde/>
- Un courriel sera envoyé 2 semaines avant chaque journée pédagogique pour les parents inscrivant les enfants à la pièce ou qui désirent faire une modification. Après cette date, aucun changement ne sera possible. L'enfant inscrit à la journée pédagogique sera facturé qu'il soit présent ou non.



- Tout enfant présent au service de dîner ou au SDG doit préalablement remplir une fiche d'inscription. Les parents des enfants non-inscrits mais présents seront contactés.

## **PREMIÈRE COMMUNICATION**

Le jeudi 8 octobre prochain, vous recevrez la première communication (à l'exception des élèves du programme AIDA) ainsi que les documents relatifs aux différentes évaluations pendant l'année.

## **RESPECT DES DÉBARCADÈRES**

Les zones de débarcadères sont **réservées uniquement aux autobus scolaires** de 7 h 45 à 8 h 15 et de 15 h à 15 h 30. Nous remarquons que plusieurs parents s'y stationnent, cela occasionne des problématiques aux trois chauffeurs d'autobus qui ne trouvent pas de place pour débarquer les élèves de façon sécuritaire.

Voici des conseils de sécurité qui nous viennent des policiers concernant les zones de débarcadère d'autobus qui sont présentes dans les deux pavillons.

- Respecter la zone d'arrêt interdit réservée aux autobus
- Éviter le stationnement en double file
- Ne pas faire de virage en U sur Saint-Laurent devant le pavillon principal
- Porter une attention particulière à l'entrée des résidences afin de ne pas en obstruer leurs accès ;
- Réduire la vitesse, respecter les clignotants des autobus, demeurer alerte (pas de cellulaires ou de textos au volant), rester courtois et prévisible dans la conduite
- Ne pas utiliser les entrées de stationnement privées pour faire demi-tour



**Continuez d'utiliser notre service de « Kiss and go » de 7 h 30 à 8 h au pavillon principal, cela est très sécuritaire pour les enfants et rapide pour vous.**

Une signature manuscrite en noir, lisible comme 'Nathalie Parent'.

Nathalie Parent  
Directrice

Une signature manuscrite en noir, lisible comme 'Zina Azira'.

Zina Azira  
Directrice adjointe